



**CONCOURS INTERNE**  
**de TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL**  
spécialité "TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION  
ET DES ACTIVITES ARTISTIQUES"

*Jeudi 15 septembre 2005*

**ETUDE DE CAS PORTANT SUR L'OPTION CHOISIE PAR LE CANDIDAT**

**"Audiovisuel"**

*(durée : 4 heures ; coef. : 5)*

Aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, n° de convocation ou signature...) ne doit figurer sur les copies, sous peine d'annulation de la participation du candidat. Seuls la date du jour de l'épreuve et les éléments présentés dans l'énoncé du sujet peuvent être portés sur la copie.

Les feuilles de brouillon jointes aux copies par les candidats ne seront pas notées par les correcteurs.

L'usage de la calculatrice, sans imprimante, de fonctionnement autonome, est autorisé.

Si des valeurs sont exprimées dans la copie, elles doivent l'être en euros.

## SUJET

### **Question n°1 : (7 points)**

Vous décidez d'investir dans une station de montage vidéo non linéaire.

Expliquez le principe de fonctionnement.

Quelle méthode allez-vous adopter ? Quels seront vos critères de sélection ? Argumentez vos choix.

Citez plusieurs exemples de systèmes présents sur le marché.

### **Question n°2 : (6 points)**

Pour sonoriser votre dernier vidéogramme qui sera diffusé sur le canal local et inséré comme bonus dans un DVD commercialisé, vous souhaitez utiliser plusieurs musiques de sources diverses, à savoir un extrait du dernier CD de Yann Tiersen, et 2 titres d'un CD d'illustrations de chez KOKA.

- A. Quelle est la réglementation pour l'utilisation de musiques? Quelles sont les contraintes en fonction des diffusions prévues de votre clip ?
- B. Décrivez les démarches nécessaires à l'obtention des droits d'utilisation de ces musiques.
- C. Compte tenu de votre budget de production limité, vous décidez de ne plus utiliser les musiques précédemment citées, mais plus modestement un extrait de l'opéra "Lakmé" de Delibes. Qu'est ce que cela change pour vous ?
- D. Finalement, on vous conseille de faire appel à un compositeur pour l'illustration sonore de votre film ; de quels droits devrez- vous vous acquitter?

### **Question n°3 : (7 points)**

Le conseil général de votre département vous cède la gestion d'un fond d'archives vidéo très important qui date de plus de 20 ans. Principaux soucis pour vous :

- la multiplicité des formats vidéo récupérés (U-matic, VHS, BVU SP, Betacam et Betacam SP)
- la bonne conservation des images dans le temps
- la gestion des droits à l'image.

Pour conserver ce fond, vous décidez de le sauvegarder sur un support adéquat. Quelles sont vos contraintes ? Quelle technologie choisissez-vous ? Vous comparerez les différentes solutions possibles en argumentant sur votre choix final.

Quelles sont les règles qui régissent l'utilisation de ces images ?

----